

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CLESSE

OBJET : Vente de parcelle au Lotissement de Violine

Le dix-sept Décembre deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal de la Commune de Clessé dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Mme Christine SOULARD, Maire

Date de convocation du Conseil Municipal : 11 décembre 2025

Présents : Christine SOULARD - Jean-Marie BIRTÈGUE - Nadia BLANCHARD - Dominique LIAULT - Sébastien PLAUD - Carine BLANCHARD - Christine ROCHE - Eloïse GERMAIN - Yannick BOIZUMEAU - Jacques PEROCHON - Myriam GERMAIN - Sébastien QUINAULT

Absents Excusés : Mickaël AIGUILLOU - Danielle GUIGNARD

Secrétaire : Myriam GERMAIN

La parcelle BC 205 correspondant au lot n° 15 du Lotissement de Violine, d'une superficie de 887 m², sera vendue à M. et Mme MAUPOINT Dominique moyennant la somme de 22 HT le m², soit :

Prix HT : 19 514 €

TVA sur marge : 2 794,05 €

Prix TTC : 22 308,05 €

L'adresse postale du bien est : 12 allée de la source – 79350 CLESSE.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer l'acte de vente chez Maître Edouard MARTIN, Notaire à La Chapelle St Laurent, les frais de notaire étant à la charge de l'acquéreur.

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour mois et an que-dessus

Publié ce jour

Certifié exécutoire

Le Maire :



Le Secrétaire de séance :

